

CONSEIL MUNICIPAL

02 Décembre 2021

Présents : Mmes ROBERT-BARRES M- BARCELO L

Mrs MOUYSSET R- COUDERC P - DURAISIN C-SANTOS A- MOUYSSET JL- - MURATET J- VIGUIER
T- CALMETTES A- COUDERC JF

Absents avec procuration : CHINCHOLLE F- SADAKA L-

Absent : CHAUCHARD C

Secrétaire de séance : René Mouysset

ORDRE DU JOUR

1- Engagement Nouveau repreneur Pharmacie

Le Maire expose à l'assemblée la vente de la pharmacie TERRA SEGALI prochainement et la reprise par Mme Hanane EL HIMDI, Docteur en Pharmacie,

Monsieur le Maire donne lecture des différentes demandes formulées par Mme Hanane EL HIMDY concernant la Pharmacie et le Logement, soit :

- **Garantie d'emprunt** - Une caution solidaire à hauteur de 100 000€ Maxi, ou 50% de l'emprunt que contractera Mme EL HIMDI.
- **Les Loyers - Pour la 1^{ère} année** Loyer Pharmacie 200€ Loyer Logement 200€

Au bout d'un an la Mairie décidera si cela doit être reconduit sur présentation du bilan comptable, et à partir de la 3^{ème} année, les loyers reviendront au montant de 1 250€ mensuel sur l'ensemble des bâtiments,(logement, local aménagé et pharmacie).

- **De faire passer** un bureau de contrôle pour la mise aux normes de la Pharmacie.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

2- ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PROFESSIONNELLE ET PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION DE L'AVEYRON

La convention d'adhésion au service du médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de l'AVEYRON prend fin le 31/12/2021 et il y a lieu de délibérer pour autoriser le Maire à signer le renouvellement de la convention d'adhésion annexée à la présente délibération,

Considérant qu'il est obligatoire d'adhérer à un Service de Médecine Professionnelle,

Le conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler cette adhésion

3- LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE CESSION POUR UN CHEMIN RURAL AU CAZES

Mr Aymeric explique que le chemin rural situé au **CAZES entre la parcelle C31-32-30 et C 29, qui part de la voie communale et débouche sur la parcelle C 514** n'est plus utilisé par le public, cette voie de liaison étant en effet désormais devenue inutile.

Par conséquent il est proposé au Conseil municipal :

La désaffectation de ce chemin rural, en laissant une servitude pour les réseaux qui passent sous ce chemin.

De décider de lancer la procédure de cession et de lancer l'enquête publique sur ce projet

Les frais de bornage et de notaire seront à la charge de l'acheteur.

Le conseil Municipal, à l'unanimité, décide de lancer cette procédure

4- CREATION D'EMPLOI PERMANENT

Mr le maire informe qu'en raison d'une surcharge de travail il est nécessaire de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial, non complet à 16 heures par semaine, pour les fonctions d'entretien de la voirie communale, entretien des espaces verts, entretien des bâtiments communaux, **à compter du 01 Janvier 2022**

Le tableau des effectifs devra par conséquent être modifié.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise Mr le Maire à créer ce poste d'adjoint technique non complet.

5- ADHESION AU CONTRAT GROUPE ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES : 2022-2026

Le Maire rappelle que la commune a, par la délibération du **12 Mai 2017** demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aveyron de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge.

Le Centre de Gestion a communiqué à la Commune les résultats de la consultation.

La proposition de GRAS SAVOYE/CNP a été retenue

Durée du contrat : 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2022.

Régime du contrat : capitalisation

Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

Le contrat bénéficie d'une garantie de taux pendant deux ans et l'ensemble des prestations négociées dans le cadre de l'appel d'offre tant au niveau de la prévention, de l'hygiène et de la sécurité que du soutien psychologique, du maintien dans l'emploi et du soutien psychologique sont incluses dans l'offre d'assurance.

Le Conseil municipal décide d'adhérer au contrat d'assurance proposé par le Centre de Gestion de l'AVEYRON

TOUR DE TABLE

Philippe Couderc

Informe sur « Les petites Villes de demain » Naucelle -Cassagnes- Sauveterre, vont recruter un manager de commerce, afin de redynamiser les commerces. Il aura un rôle de conseiller auprès des commerçants, artisans.

La commission attractivité se réunira et commencera à dégrossir le sujet- réunion le lundi 13/12/ à 14h

Jean François Couderc

Interroge par rapport aux branches et à l'élégage.

Christian Duraisin

Demande comment récupérer les clés de La Tabatière. Mr le Maire indique que c'est le liquidateur qui sera nommé qui prendra le relais.

Lucile Barcelo

Informe le CM du contenu de la dernière réunion du Conseil de Village qui a eu lieu le 25 Novembre à Jouels.

Prochain Conseil de village le 22/02/2022

Murielle Robert Barrés

Informe le CM du contenu de la réunion de l'EPHAD.

René Mouysset

Informe du jugement du Tribunal Administratif qui a rejeté la requête du Mr COUPAT Jean Christophe.